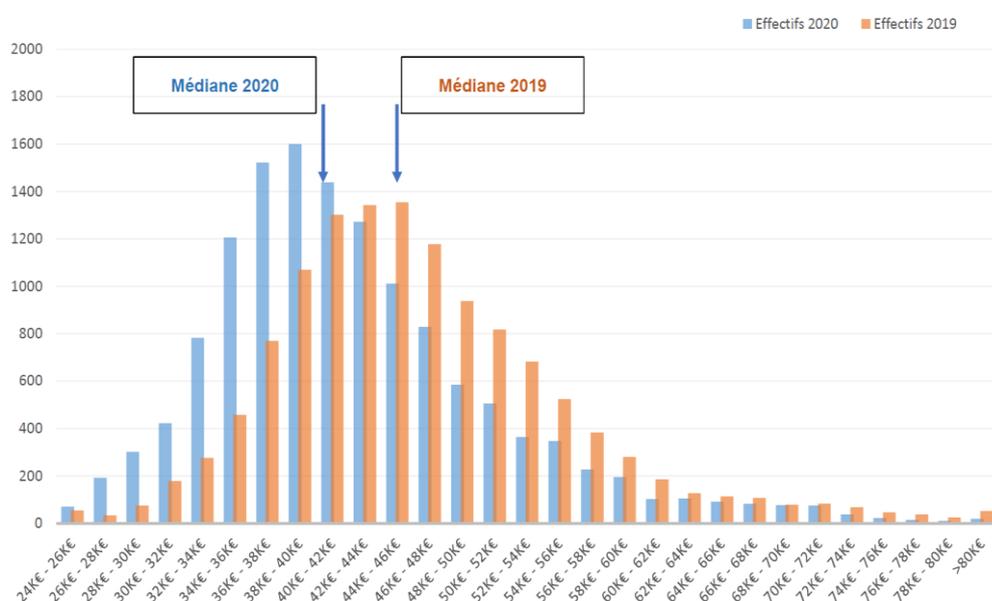


N.A.O Air France 2021 : 1^{iere} Réunion

Salaires et congés attaqués

Cette première réunion NAO (négociations annuelles obligatoires) brosse le portrait de l'évolution salariale dans la compagnie AF : que ce soit pour la population sol ou navigante, 2020 aura été l'année d'un net recul de nos rémunérations. En effet, le salaire brut médian annuel (médian : 50% au-dessus, 50% au-dessous) des personnels sols aura reculé de 4 000€ en un an (voir graphique). C'est une paupérisation générale qui touche toutes les catégories d'Air France (PS = -7,8% ; PNC = -9,5% ; PNT = -13%).

(Graphique de paupérisation du personnel Sol Non-cadre.)



La crise COVID est passée par là, mais elle n'explique, ni ne justifie pas tout. La direction indique **dès les premières minutes la tendance qu'elle souhaite donner à ces NAO:**

« MODERATION SALARIALE...VOIRE REDUCTION SALARIALE ! ».

B. Smith n'a pas daigné venir aujourd'hui parler des salaires aux représentants des personnels, et pour cause : le 3^{ieme} étage du Siège CDG contenant les bureaux des patrons a été sécurisé car il y avait manifestation sur l'aéroport ! Une direction retranchée derrière ses portes blindées !? **Sud Aérien interpelle le DRH : « Ou sont nos dirigeants ? Pourquoi les plus hauts salaires de la boîte ne viennent-ils pas nous parler de votre modération salariale ? » Réponse du DRH : « ...vous n'avez pas droit de regard pour la constitution de la délégation de l'employeur ».** Le ton est donné ! Entre mépris et indifférence, les salariés choisiront...

Pour rappel, malgré les hausses de salaires liées à la grève inter-catégorielle PS+PN de 2018, le compte n'y est toujours pas. Notre pouvoir d'achat est à la traîne depuis 2012 :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Cumul	2021
Inflation	2%	0,9%	0,5%	0%	0,2%	1%	1,8%	1,1%	0,5%	8,2%	(0,6%) ?
Augmentation Générale AF	0%	0%	0%	0%	0%	0%	2%	2%	1%*	5%	0%

(*avec valeur plancher de 50€)

L'inflation galope avec un coût de la vie qui ne cesse de s'élever. La crise COVID n'a rien arrangé : chômage partiel, baisse des primes liées à l'emploi, modification d'horaires... ces baisses de rémunérations impactent surtout les bas salaires AF, qui sont les plus vulnérables face à ces variations... Qu'a fait la compagnie pour les protéger : RIEN !!

Pire, pendant cette réunion, la direction propose aux élus :

- **PUA (Prime versée en Juin) : Pas de modification envisagée**
- **Suppression de :**
 - **3 jours de CCA (jours de continuité d'activité) pour le PS**
 - **4 jours de congés liés au positionnement des « congés été » pour les PN**
- **PFA (Prime de fin d'année - 13ième mois) : Intégration dans le salaire horaire de référence, qui engendrera une baisse de son montant pour un salarié en activité partielle ! Plus grave, elle variera avec le taux d'activité partiel de chaque salarié créant encore plus d'iniquité entre services et salariés.**
(Ces mesures nécessiteraient en revanche la révision des conventions collectives Sol + PNC + PNT par des organisations syndicales représentatives signataires).

La direction, à grand renfort de chiffres catastrophiques, essaye de convaincre les élus que « *les caisses sont vides et qu'il va falloir faire des efforts...* ». Il y aura en revanche suffisamment d'argent en 2021 afin d'acheter 6 nouveaux B737 pour Transavia. Du pognon il y en a pour les avions ! Et pour les salariés alors ?... c'est du désinvestissement social !

La feuille de route de B. Smith est tracée : il veut se servir de la masse salariale comme variable d'ajustement ! La crise ne peut justifier les pires attaques libérales, et la direction utilise aujourd'hui de l'argent public (normalement dédié pour « protéger l'emploi », et « maintenir le tissu social ») pour dégrader nos acquis sociaux et détruire des emplois (PDV-PSE) dans le secteur aérien.

Pour Sud Aérien, ce coup de rabot est inacceptable, nous revendiquons :

- **Maintien du salaire net pour tous les bas salaires de la compagnie touchés par du chômage partiel**
- **Rattrapage de l'inflation depuis 2012**
- **PUA à 1 500€**

NON A LA BAISSSE DES SALAIRES, NON A LA BAISSSE DES CONGES !

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 06.37.91.20.51- Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr

Site web : sud-aerien.org



Sud Aerien



@SudAerien